|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:patrickmorier-genoud:Desktop:logo-echallens (1).jpg | Association  pour la Sauvegarde  d’Echallens |  |

*Pour une ville plus belle, plus verte, plus innovante, plus conviviale et plus citoyenne*

*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Afin de préserver l’accueil et l’art de vivre à Echallens, l’Association**

**pour la Sauvegarde d’Echallens défend les objectifs suivants :**

* La fin des constructions anarchiques et non conformes au règlement communal.
* Un projet clair d’urbanisme et de développement en termes de transports, de routes, de parkings, d’accès aux commerces, etc.
* La prise en compte des recommandations de l’Etat de Vaud et de l’ISOS (Inventaire Fédéral des Sites Construits d’Importance Nationale à Protéger en Suisse) lors de tout projet de construction ou de modification de l’espace bâti et naturel, à savoir :
  + La préservation du bâti existant de qualité, à l’exception des bâtiments impossibles à rénover ou présentant une atteinte à la sécurité.
  + La préservation des espaces verts (bosquets, haies, arbres, parcs, jardins, etc.) du centre et des quartiers périphériques déjà bâtis.
  + La préservation du caractère des quartiers anciens par des constructions de taille raisonnable, qui respectent le style architectural du lieu et ne dénaturent pas le paysage.
  + La réalisation d’un plan général d’affectation reposant sur un projet clair d’urbanisme et d’aménagement du territoire et favorisant une densification douce, respectueuse de l’environnement naturel et social.
  + La préservation de l’environnement des habitants déjà présents à la faveur de constructions qui n’atteignent pas à leur qualité de vie (détérioration du trafic, sécurité enfants, nuisances sonores, perte de dégagement ou d’ensoleillement, etc.)
* La mise en place de mesures destinées à préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores, trafic, pollution, etc.) que ce soit par une baisse de la fréquentation de certaines routes, par la préservation ou l’ajout d’espaces verts, etc.
* La mise en place de mesures favorisant la fréquentation du centre et de ses commerces (places, terrasses, rues piétonnes, animations, etc.)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Nous voulons qu’Echallens devienne une ville innovante, capable :**

**de faire passer le bien-être de tous avant les intérêts de quelques uns,**

**de concilier densification et accueil,**

**de faire rimer développement économique et art de vivre.**

Association de Sauvegarde d’Echallens – Ch. de la Pépinière 2b – tél. 079 447 26 15